

ALAMBIKE - L'ÉPREUVE 24H

L'Alambike consiste à relever un challenge sportif et caritatif en relai par équipe sur un parcours imposé, dans une ambiance festive et conviviale. L'objectif est de se relayer durant 24 heures sans arrêt pour faire gonfler la cagnotte, qui sera reversée intégralement à l'issue de l'épreuve. L'épreuve 24 heures est ouverte aux équipes de 4 à 8 participants, à partir de 16 ans, utilisant des VTT musculaires ou électriques (les équipes mixtes sont autorisées).

Règlement 24H

&

Infos pratiques

En date du 16 juin 2023



INSCRIPTIONS

Équipes

- Seules les personnes ayant au moins 16 ans au jour du départ peuvent s'inscrire à l'épreuve 24 heures, sauf dérogation accordée par l'organisateur.
- L'inscription de l'équipe est validée lorsque la totalité des éléments seront fournis et vérifiés par l'organisateur : Le formulaire d'inscription, le numéro d'équipe & les frais d'inscription
- Les mineurs seront sous la responsabilité des adultes de leur équipe (au minimum 2 adultes par équipe). Ils doivent fournir en sus l'autorisation parentale de l'épreuve dûment remplie.
- Un participant ne peut s'inscrire à l'épreuve que dans une seule équipe.
- L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants.
- L'inscription validée implique l'acceptation et le respect du présent règlement.

Frais d'inscription

- Les frais d'inscription sont de 69€ TTC par personne, ils comprennent la participation à l'épreuve, les repas du samedi soir et du dimanche matin, les ravitaillements et un cadeau souvenir.
- Une caution de 50€ par équipe sera demandée en sus à l'accueil pour la fourniture du bracelet de comptage. Elle sera restituée à la fin de l'épreuve en échange du bracelet.
- Les frais de participation ne seront pas remboursés en cas de désistement (Il sera possible de remplacer un participant jusqu'à 2 semaines précédant l'épreuve, sous réserve de la validation de son dossier d'inscription).

Identification des participants

- Dès réception des packs équipes, chaque participant devra porter son bracelet ajusté sur un poignet. Ce bracelet permettra au participant d'accéder aux différentes zones de l'épreuve et pourra être contrôlé par l'organisation durant toute la durée de l'épreuve.
- Chaque participant devra également apposer visiblement sa plaque de cadre sur son vélo pour accéder au parcours.
- Toute personne présente sur le parcours sans bracelet et/ou plaque de cadre sur son vélo pourra être exclue du parcours. Si cette personne est en outre munie d'un bracelet « relai » d'une équipe participant à l'épreuve, cette équipe se verra sanctionnée en conséquence, jusqu'à l'exclusion.

CLASSEMENT SPORTIF & RECOMPENSES

- Chaque équipe est munie d'un bracelet « relai » permettant la comptabilisation de chaque tour.
- Le parcours proposé permet à chaque équipier de choisir le niveau de difficulté qu'il souhaite réaliser, selon 3 options. A chaque bifurcation, un système permettra de comptabiliser à l'aide du bracelet relai si l'équipier réalise la variante facile, intermédiaire ou difficile, et ce à chaque tour. Un nombre de points est attribué pour chaque variante, dans le but de favoriser légèrement la réalisation d'un tour plus difficile, tout en garantissant une équité minimum.
- Le résultat réalisé par l'équipe est obtenu en additionnant les points engrangés à chaque tour par les équipiers. La somme des résultats de toutes les équipes permettra de calculer la cagnotte engrangée lors de l'épreuve. Au titre du challenge sportif, chaque équipe pourra connaître en temps réel le nombre de points et le kilométrage parcouru depuis le départ.
- La perte accidentelle du bracelet doit être signalée au plus vite à l'organisation par le chef d'équipe. Cette perte entraîne à minima la non comptabilisation du tour où elle s'est produite.
- Les tours crédités d'un temps incohérent (ex: trop court) ou sans passage aux contrôles intermédiaires ne sont pas comptabilisés.
- **L'organisateur récompensera les 3 équipes répondant le plus à l'esprit convivial, sportif et fair-play de l'événement, et non pas forcément les équipes ayant le plus de points.**

PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

Vendredi 1 septembre

- **17h00 à 19h00** : Accueil au village Alambike & installation des paddocks
- **17h00 à 23h00** : Ouverture des paddocks à la circulation des véhicules et des personnes
- **23h00** : Fermeture des paddocks aux participants et au public (le paddock est gardé durant la nuit)

Samedi 2 septembre

- **8h00 à 10h00** : Accueil au village Alambike & installation des paddocks
- **10h00** : Fermeture des paddocks à la circulation des véhicules
- **8h30 à 12h00** : Reconnaissances & entraînements sur le parcours
- **12h à 12h30** : Défilé présentation des équipes dans le village
- **13h15** : Briefing pour tous les participants dans la zone de relai
- **13h45** : Regroupement de tous les premiers relayeurs sur la ligne de départ
- **14h00** : **Départ de l'épreuve 24h**
- **18h30 à 21h00** : Repas pour les participants

Dimanche 3 septembre

- **7h00 à 9h30** : Petit déjeuner pour les participants
- **14h00** : **Arrivée de l'épreuve 24h**
- **14h30** : Remise des prix et des dons sur la scène & ouverture des paddocks à la circulation



Règlement 24H & Infos pratiques

En date du 16 juin 2023

PARCOURS

- Un seul membre par équipe à la fois est autorisé sur le parcours durant l'épreuve.
- Tous les participants doivent reconnaître le parcours en amont de l'épreuve, durant le créneau horaire dédié.

Zone de relais

- Elle permet la transmission du bracelet de comptage entre coéquipiers, et ainsi le passage des relais. Le relai se fait à l'arrêt, par le passage du bracelet qui doit obligatoirement être porté à la cheville (sous peine de problèmes de comptabilisation).
- Les relais doivent obligatoirement se faire dans cette zone.
- Le tour de circuit doit être effectué en entier par un seul et même participant, même en cas d'incident (crevaison, casse, ...).
- Le nombre de tours effectués entre chaque relais est libre.
- Les repas et ravitaillements sont situés à proximité des relais, un accès permettant également d'accéder directement aux Paddocks : les participants ne doivent donc pas encombrer la zone de relai pour des raisons de sécurité.

Zone détritrus

- Seule la zone matérialisée réservée aux détritrus est autorisée pour les participants sur le parcours.

Modifications du parcours

- L'organisation se voit dans l'obligation de réduire le parcours sur la partie haute du circuit pendant une durée limitée, environ entre 20h et 00h. Durant cette période, le fléchage du parcours sera modifié, sans que toutefois cela n'ait une incidence discutable ni sur les participants, ni sur la comptabilisation du nombre de tours de chaque équipe.
- Le parcours peut également être modifié durant l'épreuve pour des raisons climatiques ou de sécurité. Ces modifications seront décidées par les organisateurs, qui devront alors modifier le fléchage du parcours, sans que toutefois cela n'ait une incidence discutable ni sur les participants, ni sur la comptabilisation du nombre de tours de chaque équipe.

SECURITE

- Le port d'un casque homologué est obligatoire sur le parcours pour tous les participants.
- Durant la nuit, les participants doivent être équipés pour voir le parcours et être vu par tous en tout point du parcours.
- L'organisation se réserve le droit de refuser un vélo s'il est jugé dangereux pour la sécurité durant l'épreuve.
- Les règles du code de la route s'appliquent aux participants durant toute l'épreuve. Les règles de respect et de courtoisie s'appliquent également : l'événement se veut avant tout convivial.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- **Soyez prudent et courtois lors de vos dépassements** ou croisements de spectateurs, notamment dans le centre du village.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation.
- L'abus d'alcool n'est pas compatible avec la pratique d'un sport. L'accès au parcours sera refusé à toute personne en état d'ébriété.
- Des commissaires sont positionnés à différents points du parcours pour assurer et faire respecter la sécurité et le respect des règles, et sont habilités à sanctionner les participants.

TOUTE ATTITUDE NON SPORTIVE OU NON COURTOISE ET/OU LE NON-RESPECT DE CE RÈGLEMENT PEUVENT CONDUIRE A DES SANCTIONS ALLANT JUSQU'À L'EXCLUSION DE L'EQUIPE

PADDOCKS / PARKINGS

- Chaque équipe bénéficie d'un emplacement délimité et numéroté dans les paddocks, d'environ 6x5m, et attribué par l'organisateur. Les équipes pourront utiliser cette surface à leur convenance.
- Les parkings publics permettront aux véhicules de stationner à proximité de l'épreuve.
- Des bornes électriques sont mises à la disposition des participants dans Paddocks (les rallonges ne sont pas fournies).
- L'utilisation de groupes électrogènes et de barbecues est interdite dans les paddocks et sur les parkings annexes.
- Chaque emplacement doit être rendu propre et sans déchets, au plus tard le dimanche à 18h.

RESTAURATION

- La zone de ravitaillement est ouverte en continu durant l'épreuve aux participants pour se ravitailler, se restaurer, se reposer et se réchauffer.
- Le repas du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin sont servis sur présentation du bracelet au poignet du participant.

SECOURS ET ASSISTANCE

- Un poste de secours est tenu par une équipe de secouristes avec la présence d'un médecin urgentiste.
- Les secouristes réalisent également des patrouilles le long du parcours durant toute l'épreuve.

RÉCLAMATIONS

- Les éventuelles réclamations doivent être déposées par le chef d'équipe auprès de l'organisation uniquement.
- Après vérification et concertation, l'organisation prendra les mesures adéquates.

ASSURANCE, VOL ET DÉGRADATION

- L'organisateur a souscrit une assurance Responsabilité Civile pour l'événement.
- Il est toutefois recommandé aux participants de contracter une assurance individuelle accident de leur côté. Cette assurance intervient lorsque l'assuré est victime d'un accident durant l'épreuve.
- Chaque participant est responsable de l'ensemble de son matériel et de ses biens personnels. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage, vol ou dégradation survenu avant, pendant et après l'épreuve, et ce sur toutes les zones de l'épreuve.

ANNULATION DE L'ÉPREUVE

- L'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure d'annuler l'épreuve. Dans ce cas extrême d'annulation, les participants seront remboursés de leurs frais d'inscriptions.
- De même l'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure d'interrompre l'épreuve. Dans ce cas les participants ne seront pas remboursés de leurs frais d'inscriptions.
- Aucun recours ne pourra être tenté envers l'organisateur.

DROIT À L'IMAGE

- Chaque participant à l'Alambike autorise l'organisateur à utiliser les images de l'épreuve, sans pouvoir s'y opposer au titre de droit à l'image, ni prétendre d'une quelconque contrepartie financière.

Autorisation parentale – Epreuve 24 heures

Je soussigné(e)

Demeurant

.....

.....

Agissant en qualité de père / mère / tuteur (rayer la mention inexacte)

Confirme avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve « 24 heures » de l'Alambike,
et autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inexacte) mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom:

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

A participer à l'épreuve «24 heures » de l'Alambike qui se déroulera

Les samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023 aux Gets

Fait à : Le :/...../.....

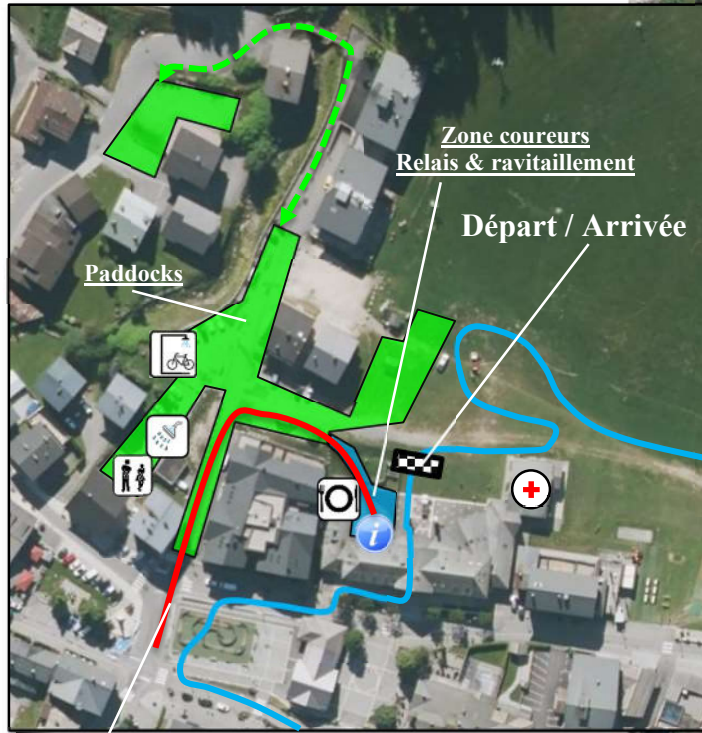


Signature du responsable légal



Règlement 24H & Infos pratiques

En date du 16 juin 2023



ACCES PIETON ACCUEIL
DES PARTICIPANTS
(Retrait des packs à effectuer
avant l'accès aux Paddocks)